Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -
ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION
FORMATION AUX PRINCIPES DE BASE DU CONTROLE DE GESTION ET DE LA GESTION BUDGETAIRE

Objectifs *:*

Permettre aux stagiaires de posséder l'ensemble des connaissances théoriques et les principes de base du contrôle de gestion et de la gestion budgétaire dans un environnement de PME-PMI .

- *Revoir les objectifs et limites de la comptabilité générale en matière de contrôle opérationnel,*
- *Définir le concept et les fonctions du contrôle de gestion,*
- *Présenter les principes de la comptabilité analytique,*
- *Caractériser les différents types de couts,*
- *Définir la gestion budgétaire et sa finalité,*
- *Intégrer le budget dans le processus de contrôle de gestion*
- *Présenter les caractéristiques ainsi que la finalité du tableau de bord*

Programme *:*

Module 1 : Aspects généraux du contrôle de gestion

- *Objectifs et limites de la comptabilité générale,*
- *Le concept de contrôle de gestion,*
- *Définitions et approches différenciées du contrôle de gestion,*
- *Le système d'information : outil majeur du contrôle de gestion,*
- *Objectifs et finalités du contrôle de gestion,*
- *Le contrôle de gestion : un état d'esprit,*
- *Contrôle de gestion et stratégie.*

Module 2 : La comptabilité analytique et le calcul des coûts

- *Définition et caractéristiques des différentes typologies de charges et de coûts,*
- *Constitution du coût de revient,*
- *Le cout complet : le modèle des centres d'analyse,*
- *Centres auxiliaires et prestations croisées,*
- *Le cout complet : la méthode ABC,*
- *La méthode du « direct costing »,*
- *Analyse comparée des différentes méthodes d'analyse des couts.*

Module 3 : La gestion budgétaire

- *La démarche prévisionnelle,*
- *Définition et finalité des budgets,*
- *Le budget dans le processus de contrôle de gestion,*
- *La définition et la fixation des objectifs,*
- *L'organisation du processus budgétaire,*
- *L'organisation des différents budgets,*
- *Le contrôle budgétaire et l'analyse des écarts.*

Module 4 : Le système de mesure et de suivi des performances : le tableau de bord

• La mesure des performances : limites et conditions d'une mesure efficace,

- *Définition et principe de conception du tableau de bord,*
- *Les instruments du tableau de bord,*
- *La construction du tableau de bord,*
- *Du tableau de bord de gestion au tableau de bord prospectif ou « balanced scorecard ».*

Durée *: 42 heures*

Prix : *0,00 €*

Public :

Prérequis *:*

Moyens pédagogiques *:*

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, documents pour les stagiaires…).

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique *:*

- *Pédagogie de découverte ou d'approfondissement des connaissances basée sur la prise en compte des savoir-faire et de l'expérience déjà acquises,*
- *Active et participative par des mises en situation,*
- *Analyse des situations professionnelles et des problématiques rencontrées le plus fréquemment par les PME,*
- *Contenu théorique et mise en situation, à partir d'exercices pratiques tirés de cas réels, adaptés aux objectifs et à l'expérience professionnelle des stagiaires,*

Modalités de suivi *:*

Les procédures d'évaluation de la qualité du programme et des mesures d'impact résultent du croisement de plusieurs modalités :

- En début de formation : l'expression des stagiaires sur leur pratique professionnelle, leurs interrogations sur le thème concerné, permettent au formateur d'apprécier leurs besoins et leurs attentes.
- En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations en cours de formation, au fur et à mesure des séquences pédagogiques, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe. Différentes techniques sont utilisées.
- Bilan de fin de formation : La dernière heure de la formation est consacrée à un bilan en présence du formateur.

Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants, de vérifier la conformité de la formation et des moyens mis en oeuvre avec le projet pédagogique convenu, de prendre acte des modifications que les participants disent pouvoir apporter à leur pratique, ainsi que les perspectives d'amélioration de leur pratique professionnelle. Une fiche « bilan individuel de fin de formation » est renseignée par chaque participant, afin de compléter cette évaluation « à chaud ».

Validation *: Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Formateur apte à réaliser l'ADF *:*

Responsable pédagogique et Référente handicap :
Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.
Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».
Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr